

La droite de convictions

LE PROJET

parti chrétien-démocrate



Introduction

La France est à la croisée des chemins. La crise mondiale qui la secoue, comme elle ébranle l'Europe entière, n'est pas seulement une crise économique. C'est aussi et d'abord une crise morale. C'est le sens même de l'action politique et la confiance en l'avenir qui sont atteints.

Les plus fragiles d'entre nous ne se sentent plus protégés. Les familles doutent d'elles-mêmes, l'école n'arrive plus à instruire. L'esprit d'entreprise se heurte à de multiples peurs, le travail n'est pas reconnu dans sa noblesse, la vraie solidarité est chaque jour battue en brèche par un mélange détonnant d'individualisme et d'assistanat. La France n'est plus aimée comme le bien commun, infiniment précieux, de tous nos concitoyens.

Le PCD porte un message d'espérance et de volonté politique. Nous croyons que notre pays peut se redresser. Mais il faut bâtir sur le roc. Fonder le projet politique de la France sur une vision de l'Homme à la fois solide et libératrice.

Nous refusons la société libertaire portée par la Gauche, qui détruit le lien social et la dignité de la personne. Pour nous, chrétiens-démocrates, l'Homme n'est pas un simple individu noyé dans la masse et esclave de ses désirs. Il est une personne unique, douée de raison, vouée à la liberté et qui doit être respectée dans sa dignité inviolable, de sa conception à sa mort naturelle.

Le PCD dispose d'une boussole. C'est l'enseignement social chrétien, qui a inspiré depuis cent ans un courant politique actif en France et en Europe. Si nous nous réclamons de la belle figure de Robert Schuman, père de la construction européenne moderne, c'est parce qu'il a personnellement illustré avec force les principes directeurs de cet enseignement, qui place l'Homme, seul véritable enjeu de civilisation, au cœur de la politique.

La dignité de la personne, le rôle fondamental de la famille, le sens du bien commun, la promotion de la responsabilité de chacun et en particulier des plus faibles, l'application du principe de subsidiarité dans la vie politique, économique et sociale, la volonté d'un juste partage des richesses parce que les biens de la terre sont destinés à tous : voilà nos références.

Le PCD refuse l'ultra-libéralisme qui fait de la mondialisation une jungle et désintègre les nations. Mais nous n'avons pas peur de la mondialisation. Il appartient à notre génération de l'humaniser. Le PCD se donne pour mission de promouvoir la force de la France et de son Etat au service de l'écologie humaine, le grand enjeu de civilisation du XXI^e siècle.

D'où les quatre points cardinaux de notre projet politique :

- **Répondre aux besoins fondamentaux de la personne** (famille, école, santé, logement) ;
- **Construire une économie du réel, qui mette l'homme au centre**, par la promotion de l'esprit d'entreprise, le respect du travail, la mise en valeur des atouts originaux de nos territoires, la volonté d'une consommation raisonnable et d'un développement solidaire, la mise en œuvre d'un nouveau partage de la richesse ;
- **Considérer et aimer la France comme notre bien commun**, en insistant sur la transmission de sa culture, la protection de ses citoyens, la volonté de traiter avec une générosité lucide la question de l'immigration ;
- **Défendre une vision cohérente de nos institutions, de l'Europe et du monde**, dans un souci de justice et d'ouverture aux autres, depuis nos communes et nos bassins de vie jusqu'aux échanges mondiaux en passant par la construction d'une Europe solide.

Christine Boutin
Présidente

Marie-Joëlle Guillaume
Directrice des études

Patrick Rougevin-Bâville
Délégué général

Sommaire

Répondre aux besoins fondamentaux de la personne

- Famille
- Logement
- Enseignement et éducation
- Santé

Construire une économie du réel qui mette l'Homme au centre

- Entreprise et emploi
- Revenu de base et simplification fiscale
- Aménagement du territoire et ruralité
- Agriculture et alimentation

La France, notre Bien Commun

- Une politique culturelle ambitieuse
- Immigration, intégration, assimilation
- Sécurité, justice, défense

Les Institutions de la France, l'Europe et le monde

- Institutions françaises
- Europe
- Mondialisation
et respect des personnes et des peuples

Répondre aux besoins fondamentaux de la personne

Mettre l'Homme à la base de l'action politique,
c'est faire de la réponse à ses besoins fondamentaux
la priorité des pouvoirs publics.
La France se préoccupe à juste titre d'environnement.
Mais sans écologie humaine, l'écologie tout court
n'a pas de sens. L'écologie humaine, c'est le respect
absolu de toute personne, surtout si elle est faible
ou défavorisée. C'est la mise à la disposition
de tous les citoyens des moyens de vivre dignement,
de protéger leur famille, de développer leurs talents,
d'assurer leur santé et leur vie quotidienne. La liberté
et la responsabilité de chaque Français est à ce prix.



Famille

La famille est le premier lieu de la transmission, de la solidarité et de l'apprentissage de la vie en société. Fondée sur l'altérité, la famille est indispensable à la construction de la personne. Nous devons la conforter, car la précarité du lien familial fragilise la société tout entière.

Réaffirmer l'importance civique et sociale du mariage

- Définir le mariage dans la Constitution comme **l'union d'un homme et d'une femme**.
- Instaurer en mairie une préparation au mariage civil et aux engagements moraux et sociaux qu'il implique.

Faire de la famille le pivot de toutes les politiques publiques

- Créer un **ministère de la Famille** rattaché au Premier ministre.
- **Maintenir le principe du quotient familial**, en vertu de l'équité fiscale et du respect de la capacité contributive des familles. Le quotient familial est la mesure centrale de compensation des charges familiales et de soutien à la natalité, quel que soit le niveau social des familles.
- Penser le logement social, les infrastructures et les équipements publics en fonction des besoins des familles : mixité générationnelle, proximité des écoles.
- Rendre justice aux familles en matière de retraites : attribuer des **points en fonction du nombre d'enfants élevés**, dans le cadre d'une réforme globale qui assure l'équilibre des richesses entre les générations.
- Abolir la loi permettant à une personne seule d'adopter : l'enfant a le droit d'avoir un père et une mère.

Donner au père et à la mère le temps et les moyens d'une vraie présence éducative

- Créer un « **crédit temps parental** », tout au long de la vie scolaire, pour libérer des heures de présence et suivre le travail des enfants. Ce crédit sera de 3h par couple et par semaine scolaire, et cofinancé par les entreprises et le ministère de la Famille.
- Réaffirmer le principe du **repos dominical**, facteur de cohésion sociale. Les enjeux financiers et économiques ne doivent pas faire de la personne humaine une variable d'ajustement : le dimanche doit rester un temps de repos commun à l'ensemble de la famille et de la société.

Inciter les parents à exercer pleinement leur responsabilité éducative

- Créer des dispositifs de **soutien aux parents** : maisons des familles, écoles des parents (transmission des repères essentiels de l'autorité et de l'éducation, partage d'expériences).
- Mettre sous tutelle plutôt que de suspendre les allocations familiales en cas de défaillance des parents.

FOCUS

Respecter la dignité de la personne de la conception à la mort naturelle

- **Maintenir l'interdiction de l'euthanasie** et lutter contre l'acharnement thérapeutique en assurant le maillage territorial des unités de soins palliatifs. Réserver une part budgétaire des hôpitaux à cette priorité sur le modèle du 1 % culturel. Mettre en place une véritable filière de formation universitaire en soins palliatifs.
- **Favoriser la recherche éthique** (à partir des cellules souches adultes et du sang de cordon) et protéger l'embryon (maintien du principe de l'interdiction de la recherche sur les cellules souches embryonnaires).
- **Aider les femmes enceintes en difficulté** par la création de maisons maternelles dans chaque département et prévenir l'avortement par une éducation des jeunes à la responsabilité, en lien avec les familles.

Logement

La crise du logement appelle des réponses volontaristes immédiates et nécessite, à plus long terme, une politique d'aménagement équilibré du territoire. Il en va du respect de la dignité de chacun et de l'épanouissement des familles.

Construire

- Relancer la construction de logements sociaux dans les zones les plus tendues.
- Faire appliquer la **loi Boutin** de mobilisation pour le logement, qui comprend notamment l'extension de la possibilité de construire sur une même surface tout comme la **mise à disposition des terrains** appartenant à l'Etat.

Décloisonner le logement privé et le logement HLM

- Intégrer l'**accession sociale à la propriété** dans le calcul de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).
- Donner aux habitants de logements sociaux la **possibilité d'acheter leur logement** : les sociétés d'HLM pourront dégager des marges de trésorerie pour financer la construction et ainsi multiplier l'offre de logement.
- **Limitier strictement les effets de rente du secteur HLM locatif** et fluidifier le marché pour un accès au parc social plus facile.

Favoriser la solidarité intergénérationnelle et un aménagement équilibré du territoire

- Relancer le **dispositif de prêt à taux zéro** avec un volet spécifique pour les familles.
- Introduire un **critère de mixité intergénérationnelle** dans l'attribution des logements sociaux et aider les particuliers pour l'accueil des parents âgés.
- Mettre en œuvre un **nouvel aménagement du territoire**. La crise du logement frappe surtout les zones à grande concentration urbaine. Or les Français expriment le besoin d'un habitat et d'un urbanisme à taille humaine. Favoriser les villes moyennes, encourager l'implantation d'entreprises en milieu rural afin de développer l'emploi sur l'ensemble de nos territoires, soutenir la mise en place du télétravail sont des mesures aptes à répondre à la fois au besoin d'équilibre de vie des Français et à la nécessité d'une offre équitable de logements.



Enseignement et éducation

Si 20 à 22% des élèves ne savent pas lire et écrire correctement à l'issue de la scolarité obligatoire, ce n'est pas par manque de moyens, c'est une question de méthodes ! L'école doit revenir à sa mission prioritaire d'instruction et de transmission des repères culturels communs.

Supprimer le ministère de l'Éducation nationale au profit d'un ministère de l'Instruction publique

- Rejeter le pédagogisme au profit des **méthodes d'enseignement qui fonctionnent** : lecture syllabique, conjugaison, dictées, bases du calcul, bases chronologiques en histoire.
- Donner la priorité, tout au long de la scolarité, à la **transmission progressive et ordonnée** des savoirs et non à la surprotection de l'élève.
- Valoriser l'histoire et la littérature françaises comme **héritage commun**.
- Instaurer un **examen d'entrée en 6ème** pour contrôler les acquis.

Assurer une large autonomie aux établissements, avec un directeur rendu pleinement responsable

- Etablir une carte d'identité de chaque établissement qui permette d'**adapter les moyens aux besoins**, notamment pour la création ou la suppression de postes.
- Confier au directeur d'établissement le soin de choisir son **équipe pédagogique** et de mener son **projet d'établissement**.
- Laisser aux établissements la **liberté de choisir** les moyens de mise en œuvre des programmes définis au plan national.

Sauvegarder le principe de la liberté éducative des familles et en étendre l'application

- Préserver les modes de financement des écoles privées sous contrat et hors contrat.
- **Assouplir la carte scolaire** pour permettre aux parents d'inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix, sous réserve des places disponibles et de l'examen de leur dossier, afin de garantir l'égalité des chances.
- Expérimenter, dans une ou deux Académies volontaires, la formule du « **bon scolaire** ». Le budget des établissements est abondé par l'Etat en fonction du choix des parents.

Mettre fin au collège unique

- Mettre fin au collège unique : il ne sert ni les meilleurs élèves ni les plus faibles, et surtout il ne permet pas à chacun de donner le meilleur de lui-même selon ses aptitudes et ses goûts.
- **Revaloriser l'apprentissage** en alternance (dès 14 ans) et créer différentes filières d'excellence, y compris manuelles.

Réhabiliter l'autorité et la tenue, physique et morale, au sein de l'école

- **Réhabiliter l'autorité** du professeur et du maître.
- Généraliser les **rites et symboles** qui manifestent l'autorité : estrades, lever des élèves au début des cours, renforcement de l'instruction civique.
- Encourager le **port de l'uniforme** pour les élèves.

Moderniser et valoriser le statut de l'enseignant par un accompagnement personnalisé

- Repenser la **formation initiale** en rapport avec la discipline enseignée.
- **Moduler la rémunération**, sur le modèle du secteur privé, par négociation entre l'établissement et l'enseignant, selon les objectifs définis ensemble.
- **Evaluer chaque enseignant** au cours d'un entretien individuel annuel avec le chef d'établissement, l'Inspection jouant de son côté un rôle de conseil, d'accompagnement et de contrôle.
- Développer des liens entre l'**enseignement et le monde de l'entreprise** : mobilité en cours de carrière, mise en place de formations pour d'éventuelles reconversions.

Santé

Garantir l'accès aux soins sur tout le territoire

- **Augmenter le numerus clausus des médecins dans les zones prioritaires** de santé et permettre aux élèves en médecine de se rapprocher des communes rurales par le biais de stages afin de nouer un lien entre les générations.
- Faire entrer les communes rurales dans la logique des **Maisons et Pôles de santé**, qui permettent de sortir les médecins de l'isolement, de mutualiser les moyens et de mettre le patient au centre d'un projet de santé. Les collectivités locales ont la possibilité d'investir dans ces structures. Ces Maisons et Pôles de santé doivent devenir les premières structures de soins, les examens approfondis et les maladies de longue durée étant réservés aux hôpitaux.
- Permettre un **assouplissement des modalités de rémunération** des praticiens libéraux, et notamment des infirmières, en zone rurale. Revaloriser le rôle des sages-femmes.

Rationaliser le système d'urgence

- Garantir un premier niveau d'urgence de proximité avec de petites unités composées de médecins urgentistes polyvalents et disposant d'un minimum de plateau technique. Identifier sur tout le territoire français des CHU spécialisés dans l'urgence (trauma-centers), équipés de moyens modernes de transport (hélicoptère).
- Généraliser les centres d'appel unique pour le 112, afin de répartir les interventions du SAMU et des pompiers en fonction du type d'urgence.
- Développer les outils modernes de télédiagnostic médical et de vidéotransmission. Créer une formation spécialisée en télémedecine et garantir des réseaux de communication performants.

Réformer les études de médecine

- Réformer le contenu des études afin de **préparer les étudiants à la médecine de demain** : une médecine de soins de proximité auprès de personnes âgées souffrant de polypathologies et d'isolement social.
- **Créer deux filières** : une filière libre et une filière d'engagement avec l'Etat : l'Etat paie les études des étudiants volontaires (ce qui facilite leur autonomie financière et la fondation d'une famille) ; en contrepartie, les étudiants s'engagent à exercer pendant 10 ans dans une zone et une spécialité définies par l'Etat comme prioritaires.

FOCUS

Accueillir la personne handicapée

- **Permettre l'accueil du handicap au début de la vie** : garantir à toute femme attendant un enfant chez qui on a décelé un handicap l'information sur les aides existantes, sur les associations qui peuvent la soutenir, ou encore sur la possibilité de l'adoption.
- **Rompre avec l'isolement des personnes handicapées** : accélérer l'application de la loi de 2005 sur le handicap en particulier en matière de scolarité (accélérer la formation des enseignants, mieux reconnaître les métiers d'accompagnement comme les auxiliaires de vie scolaire, réactiver la coopération entre éducation ordinaire et éducation adaptée) et privilégier le maintien en milieu ouvert par le développement des services d'accompagnement à la vie sociale.
- **Avoir une vision transversale du handicap** : intégrer dans chaque loi ou décret une étude d'impact sur le handicap, à l'image des études d'impact budgétaire ; placer un référent handicap dans chaque ministère.

Construire une économie du réel qui mette l'Homme au centre

Le libéralisme à tous crins conduit le monde à un gaspillage éhonté. La finance hors sol nous a menés droit dans le mur. Il faut reconstruire, en partant des réalités simples de la vie. Promouvoir les talents des hommes et des territoires, dans une France consciente de ses atouts. Favoriser de toutes les manières l'esprit d'entreprise, la dignité du travail, un développement économique solidaire et un tissu industriel renouvelé, un aménagement du territoire équilibré, une agriculture forte. Imaginer un nouveau partage des richesses dans une France plus fraternelle. Se vouloir à la pointe de l'innovation, des énergies et des technologies nouvelles, pour que le progrès technique serve vraiment l'Homme.

Entreprise et emploi

Favoriser un capitalisme d'entrepreneurs

- **Soutenir les PME et PMI**, principales sources d'emplois et d'innovations par un **Small business Act** qui réserve une partie de la commande publique aux PME, s'engage à une stabilité fiscale et réglementaire et rétablit l'équité fiscale entre PME et grands groupes (baisse sensible des aides qui bénéficient aux multinationales au profit d'une diminution équivalente de l'Impôt sur les sociétés payé par les PME).
- **Permettre aux PME de devenir des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) puissantes et exportatrices** en les protégeant, lors des restructurations capitalistiques, de toute absorption intempestive par les grands groupes et de ses conséquences sociales (stratégies de court terme, licenciements).

Permettre l'émergence d'un modèle d'entreprise responsable

- **Instaurer un meilleur partage de la richesse au sein de l'entreprise** par la définition d'un écart de salaire maximum au sein de chaque entreprise, la soumission des stock-options et des actions gratuites à des conditions de performances sociales ou sociétales, l'association des salariés aux résultats et au projet de l'entreprise.
- **Favoriser l'émergence des entreprises à visée sociale** par une pondération de la fiscalité en fonction de la finalité des entreprises, l'introduction de notations de la valeur globale des entreprises (bien-être des employés, valeur ajoutée sociale et sociétale de la production), la mise en place dans chaque école de commerce de cours et unités de recherche sur le « social business ».
- **Améliorer le bien être au travail** par la mise en place d'un « parcours travail intégral » permettant d'acquérir des formations tout au long de la vie et de favoriser l'unité de la personne entre ses différents lieux de vie (professionnel, familial, associatif).



Développer l'emploi en ancrant l'économie dans le réel

- Rendre à la Région sa mission d'investisseur en mobilisant des fonds régionaux au service de filières enracinées et en créant des bourses locales dédiées au **financement des PME-PMI et TPE-TPI**.
- Développer le sentiment d'appartenance, **valoriser les atouts de nos territoires** et les identités locales, les produits d'origine contrôlée.
- **Moraliser le capitalisme** par la taxation de la spéculation (opérations répétées à court terme, cf. page 36), l'interdiction des produits purement spéculatifs, la poursuite de l'effort de recapitalisation des banques.

Garantir le retour à l'équilibre des comptes publics

- **Introduire une règle de bonne gestion dans les comptes publics** : aucun budget en déficit ne pourra être voté. Axer l'effort sur la baisse des dépenses de fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.
- **Instaurer un vrai contrôle des dépenses publiques** (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) en renforçant le rôle de la Cour des comptes. Améliorer l'évaluation des politiques publiques en regroupant les chambres régionales des comptes au plan interrégional.

Revenu de base et simplification fiscale : un nouveau partage de l'effort et de la richesse

- Refonder et **simplifier notre système social** par la création d'un **revenu de base** pour tous les citoyens de 400 € par mois pour les adultes et de 200 euros par mois de la naissance à 18 ans, en lieu et place de la myriade d'allocations existantes. Le revenu de base a pour principe de reconnaître à toute personne sa dignité propre et la légitimité de sa participation à la richesse nationale. Il délivre notre système social de l'assistanat, car il s'adresse à tous et n'est pas en mesure de se substituer au travail. En revanche, il offre à chacun un atout pour ne pas tomber dans l'extrême précarité et valorise tous les temps de la vie.
- Le revenu de base est **sans surcoût pour le budget de l'Etat**, il instaure des droits et des devoirs pour chacun et **allège les charges sociales** des entreprises.
- Parallèlement, simplifier notre système fiscal par la mise en place d'un **impôt payé par tous sur tous les revenus** : tous les Français payent l'impôt sur le revenu (contre 50 % aujourd'hui) et les revenus du capital sont imposés au même titre que ceux du travail. Toutes les niches fiscales sont progressivement supprimées sauf celles dont l'efficacité sociale ou économique est prouvée.

Aménagement du territoire et ruralité

Le cadre de vie sain, les relations sociales de proximité, la diminution du stress au travail sont des atouts. L'ambition d'un aménagement équilibré du territoire et la revitalisation du monde rural sont des priorités politiques et humaines pour le PCD.

- **Soutenir le développement des villes moyennes** et la vie du tissu rural par un investissement dans les infrastructures et une politique de transports volontariste et imaginative : maintien des liaisons ferroviaires sur les lignes de proximité, encouragement à l'économie de la fonctionnalité (co-voiturage), organisation de l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de transport pour un même déplacement).
- Mettre en valeur les ressources locales par la **stratégie des « pôles d'excellence rurale »** autour d'un thème fédérateur (spécialités artisanales locales, services à la personne, entreprises high tech, industries).
- Limiter les contraintes administratives pour les entreprises qui s'installent (simplification de la paperasserie, assouplissement des normes) et soutenir les pépinières d'entreprises.
- Regrouper les services publics dans un lieu unique et, pour certains services, établir des partenariats avec les buralistes, aux horaires d'ouverture plus larges.
- Encourager les écoles aux RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux).
- Promouvoir les cultures locales et régionales, en y intégrant toutes les générations, par des événements en partenariats publics/privés ou par l'intervention des collectivités locales
- Favoriser toute forme d'initiative économique et sociale locale, en respectant la liberté d'association des communes au service de projets, et la diversité de taille des intercommunalités, reflet de leur identité culturelle originale.

Faire du numérique un levier de croissance et d'intégration de nos territoires

- **Faire de l'accès au haut débit une réalité pour tous** les Français dès le début du quinquennat, en particulier en milieu rural et en outre-mer : déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, formation de la population aux usages d'Internet.
- **Développer l'administration électronique** parallèlement à la généralisation de guichets uniques pour désenclaver les zones rurales.
- Déployer la télémédecine pour permettre le **maintien à domicile des personnes âgées en zones rurales**, en expérimentant par exemple la télésurveillance des malades chroniques.
- **Lancer un programme « numérique et compétitivité » pour nos PME / TPE** : mise à disposition de ressources partagées, apprentissage accéléré des TIC et du e-marketing pour les chefs de petites entreprises.
- **Encourager le télétravail** en communiquant sur les entreprises pilotes pour une meilleure conciliation des vies professionnelle et familiale.
- Faire émerger un nouveau volet dans le droit du travail, celui des TIC, pour **préserver le bien-être des salariés**, avec une obligation renforcée de l'employeur en matière de santé du collaborateur (maintien de l'équilibre entre temps de repos et temps de travail).



Agriculture et alimentation

Rendre sa légitimité à la Politique Agricole Commune

- **Reconnaître la multiplicité des fonctions remplies par l'agriculteur** en refondant la PAC en PAAAC : Politique d'Agriculture, d'Alimentation et d'Aménagement Commune.
- Déclarer inaliénable le droit pour tout agriculteur de réutiliser librement et gratuitement ses semences.
- Faire évoluer la PAC vers un **marché stabilisé et satisfaisant les besoins alimentaires** pour retrouver la logique d'une politique de production.
- Etudier les conséquences d'un passage du système actuel de découplage entre les aides et la réalité de la production à un système prenant en compte la productivité des exploitations. Lier les aides aux prix du marché et les répartir plus équitablement entre les différents types de productions.
- Trouver la juste place du «verdissement» dans la politique communautaire, pour qu'il ne soit pas seulement synonyme de coûts supplémentaires et d'insécurité juridique.
- Délivrer l'agriculture européenne des effets néfastes liés à des normes et des contraintes administratives non indispensables, complexes, en évolution trop rapide et compliquant la vie quotidienne des exploitations.

Etablir un nouveau contrat entre la nation et ses agriculteurs

- **Préciser la mission confiée par la nation à ses agriculteurs**, en leur permettant à la fois d'en vivre et de se sentir valorisés et reconnus dans leur rôle.
- **Soutenir la compétitivité** de notre agriculture par le transfert vers la consommation de charges pesant sur la production et par un effort d'investissement en Recherche et Développement dans les domaines essentiels tels la suppression des nuisances des traitements et épandages d'engrais.
- **Protéger nos agriculteurs contre une concurrence déloyale** défavorable à l'environnement par l'instauration de la PISE (Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale), taxant les produits qui ne respectent pas les mêmes exigences.
- Faciliter le développement d'interlocuteurs collectifs, afin d'obtenir un rapport de forces plus équitable entre producteurs, transformateurs et distributeurs.
- Conseiller et stimuler les jeunes agriculteurs dans la phase décisive de l'installation.
- **Protéger les surfaces agricoles** contre l'urbanisation galopante en taxant à 90% les plus-values liées aux changements d'affectation des terres.
- Adopter une attitude réaliste et responsable sur les OGM par des expérimentations publiques disposant du temps long et de l'indépendance nécessaire.
- Développer la labellisation d'agricultures protégeant la santé et l'environnement en donnant par exemple au « bio » et aux circuits courts la transparence qu'ils méritent. De tels labels sont l'élément nécessaire d'un ensemble équilibré de production et répondent à l'attente de beaucoup de Français.
- Développer raisonnablement la formation aux questions environnementales, notamment dans les lycées agricoles et écoles d'ingénieurs agronomes où elle mérite d'être améliorée.
- Assurer un revenu complémentaire aux agriculteurs par le développement de filières d'énergie renouvelables rentables : production d'électricité et de chaleur à partir de résidus agricoles actuellement non valorisés, stations de transfert d'énergie par pompage rural.

Faire reconnaître mondialement l'exception agricole

- **Faire reconnaître l'exception agricole**, nourrir le monde étant le premier enjeu de l'agriculture.
- Favoriser l'apparition de **grands marchés régionaux protégés** contre toute spéculation sur les produits agricole par des droits de douane raisonnés.
- Mettre en place une **gouvernance agricole qui fasse droit aux besoins élémentaires des hommes**, avec notamment la mise en place et l'équipement d'une force de réaction rapide en cas d'incident alimentaire ou de pénurie imprévisible.

Relever le défi énergétique

L'objectif numéro 1 est la sortie des énergies carbonées pour réduire l'impact de l'activité humaine sur le changement climatique. Outre l'effort nécessaire d'économies d'énergies, plusieurs pistes doivent être explorées :

- **Maintenir l'effort sur la filière nucléaire, fleuron de notre industrie**, élément clé pour l'autonomie énergétique, source d'opportunités d'emplois et d'électricité à moindre coût. Prendre en compte les risques liés au nucléaire en y répondant si possible par l'innovation technologique et en renforçant le débat scientifique et public sur les dangers réels de l'industrie nucléaire.

- **Libérer l'innovation et encourager l'entrepreneuriat pour permettre l'émergence d'énergies renouvelables compétitives** : créer un tarif de rachat garanti de l'électricité produite par les premiers démonstrateurs de solutions renouvelables nouvelles, réorienter les appels à manifestation d'intérêt de l'ADEME prioritairement vers les PME/PMI et TPE/TPI, qui sont de réelles sources d'innovation. Développer la recherche sur les tarifications de l'électricité et les systèmes électriques intelligents ainsi que sur les techniques de stockage.

- **Mettre en place une politique des coûts vrais, incluant les coûts collectifs des risques et des pollutions**, par l'instauration d'une « Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale » (PISE). Etendre l'actuelle Taxe Générale sur les Activités Polluantes à la libération de carbone fossile dans l'atmosphère ainsi qu'à la production de déchets radioactifs par les centrales nucléaires. Le développement d'énergies renouvelables compétitives est une clef majeure pour relever le défi de l'emploi en France.

La France, notre Bien Commun

C'est l'amour de notre pays qui peut nous rassembler dans la tourmente de la crise et les inquiétudes nées de la mondialisation. Une France forte et fraternelle, c'est d'abord une France fière de sa culture et prenant les moyens de la transmettre aux jeunes, de la faire vivre et de l'enrichir sans cesse. C'est une France capable de proposer aux immigrés qui la rejoignent des choix clairs, sans démagogie mais avec la fermeté d'un grand pays conscient de ses devoirs vis-à-vis des autres et de lui-même. C'est une France fidèle au rôle séculaire de son Etat : protéger, rassembler la nation, par l'exercice énergique de ses fonctions régaliennes au service du bien commun.

Une politique culturelle ambitieuse

Clef de l'identité d'un pays, la culture est vecteur de cohésion sociale et de rayonnement. L'enjeu est immense. Nous voulons prendre le parti d'une politique culturelle ambitieuse permettant d'amener chacun à accéder à la culture au meilleur niveau de richesse et de beauté.

Soutenir la transmission de la culture française par la famille et par l'école

- Etendre le principe des tarifs familiaux par la création d'un **Pass Famille** valables pour tous les musées, expositions, spectacles et concerts.
- Assumer pleinement le **rôle de « transmetteur culturel » de l'Education nationale** par un enseignement chronologique de l'histoire recentré sur l'histoire nationale, la reconnaissance de l'histoire de l'art comme une matière indépendante, l'exercice d'une véritable pratique artistique sur le temps scolaire.

Diffuser les grandes œuvres de notre patrimoine

- Lancer un **vaste projet d'édition des grands classiques à prix très réduits**, en partenariat avec la BNF et le secteur privé.
- **Créer une chaîne des patrimoines sur la TNT**, en partenariat public-privé, dédié au patrimoine audiovisuel et architectural.
- Imposer aux chaînes de télévision publiques la diffusion hebdomadaire et en direct d'au moins une œuvre issue de la grande tradition artistique européenne.

Promouvoir la préservation et l'entretien du patrimoine architectural et artistique

- Consolider et augmenter le budget alloué au patrimoine de l'Etat par une augmentation de la taxe hôtelière, les touristes étant les premiers bénéficiaires de notre patrimoine.
- Mettre en place un **plan « Ambition Cathédrales »** sur 15 ans pour une campagne systématique de restauration des cathédrales, patrimoine de la nation.
- **Soutenir les propriétaires privés** de monuments historiques par un renforcement et au minimum le maintien des aides fiscales existantes en cas de rénovation.
- Poursuivre la **numérisation du patrimoine** et sa mise en ligne.

Libérer les initiatives et réformer le financement de la culture

- **Préciser le rôle de chacun des acteurs** (Etat, collectivités locales, personnes morales ou physiques) pour que la culture ne reste pas le monopole de l'Etat.
- Communiquer davantage sur les possibilités de mécénat et encourager le **micromécénat** par des avantages fiscaux plus incitatifs.
- Réformer le financement de la création contemporaine par la **suppression du système Hadopi au profit d'une licence globale** avec redistribution des droits et la mise en place d'un **système unique et transparent de subventions** ponctuelles des projets artistiques privés.
- Soutenir le marché du livre par le vote d'une loi sur le **prix unique du livre numérique** et une aide à l'installation aux **librairies indépendantes**.

Soutenir la langue et la culture française via la francophonie

- Conforter le rôle de l'**Institut français comme relais de la francophonie** et du rayonnement de la culture française, dans le cadre d'un partenariat étroit entre les ministères des Affaires étrangères et de la Culture.
- Porter la nouvelle ambition culturelle de la France par l'organisation dans les cinq ans à venir d'une **exposition universelle**.



Immigration, intégration, assimilation

L'ampleur de l'immigration régulière, la concentration de l'immigration dans des zones urbaines sensibles et les difficultés d'ordre culturel exigent une politique migratoire renouvelée fondée sur le respect de la dignité du migrant, la prise en compte des capacités d'accueil et le respect des exigences culturelles de la France, la nécessité de l'intégration culturelle et du co-développement.

Assumer une politique migratoire réaliste pour une intégration réussie

- **Subordonner le droit à l'immigration et l'accession à la nationalité aux capacités d'accueil et aux exigences culturelles de la France.**
- Maintenir notre tradition d'accueil pour les personnes qui se trouvent dans l'urgence de quitter leur terre (réfugiés politiques).
- **Supprimer le droit du sol** et faire de l'accession à la nationalité française le point d'aboutissement d'un vrai parcours d'intégration, volontaire, précis et contrôlé.
- Subordonner le respect des différences au respect de la règle commune.
- Matérialiser la **nécessité de l'intégration culturelle** par un effort particulier pour les enfants des banlieues sensibles, afin que leur soit enseigné, dès la maternelle, la langue et la culture traditionnelle françaises.
- Réaffirmer la nécessité d'une politique de **co-développement** ambitieuse.

Apporter une réponse claire aux différents types d'immigration

- Pour les étrangers désirant venir travailler en France : mettre en place un **système pragmatique en adéquation avec le marché du travail** : système de visas à la carte garantis par les entreprises qui embauchent, « **cellule économique de régulation** » chargée d'évaluer à tout moment les besoins à couvrir par zone géographique et profession.
- Pour les personnes désirant devenir françaises : **établir un choix réciproque entre les candidats et la nation** par la vérification de l'adhésion pleine et entière du candidat aux valeurs fondamentales de la République française et à sa culture et une cérémonie d'intégration avec serment sur la Constitution.
- Pour les personnes entrées de façon clandestine : accroître l'arsenal répressif à l'égard des filières d'immigration clandestines et de toutes les professions qui en profitent ; établir de véritables **partenariats avec les pays d'origine** comportant un volet co-développement et un volet répressif.

Exiger le respect de la laïcité et de la liberté de conscience

- Exiger de la part de toutes les religions de France, comme de toute personne et organisation, le **respect intégral de la liberté religieuse et des lois de la République**. Faire préciser cette reconnaissance dans les statuts des associations cultuelles et culturelles.
- Faire respecter partout en France une **saine laïcité, qui n'est pas le laïcisme**, mais la distinction et la coexistence paisible de la raison et de la religion, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

Sécurité, justice, défense

Faire respecter l'État de droit

- Réaffirmer l'**autorité de l'Etat** face aux tentatives actuelles de la braver : zones de non droit où les lois de la République sont subordonnées à des principes religieux, cas d'« homoparentalité » autorisé par les juges en dépit de l'interdiction du législateur, etc. De tels agissements mettent en danger les libertés démocratiques. Notre Constitution, nos lois sont le rempart contre l'arbitraire.
- Renforcer la **présence des gendarmes et des policiers** au contact de la population, donner priorité aux missions de proximité sur le tout technique, préparer la population à comprendre les menaces actuelles et à réagir de façon adaptée en l'associant à la défense du territoire, faire reconnaître la nécessité de la juste sanction.

Clarifier les missions de la Justice et garantir l'application des peines

- Redonner à la justice les moyens de fonctionner en augmentant son budget de 10 %.
- Scinder le ministère de la Justice en un ministère du Droit et un ministère de la pénitentiaire et de la probation.
- **Mettre fin à l'impunité** en sanctionnant dès la première infraction et en supprimant les aménagements de peine automatiques. Développer parallèlement la libération conditionnelle, sous condition de signes tangibles de réinsertion. Augmenter le nombre de juges d'application des peines et de conseillers d'insertion et de probation.
- Réaffirmer l'esprit de l'ordonnance du 2 février 1945, en matière de justice des mineurs, qui fait primer l'éducatif sur le répressif.
- Promouvoir la **justice réparatrice** (médiation participative entre victimes et auteurs d'infraction, accompagnement des familles d'auteurs et des familles de victimes dans une démarche de réparation, d'amendement et de pardon).
- Adopter une loi d'abolition du système prostituteur.

Maintenir une Défense forte et autonome

- Rétablir le budget de la Défense à 2 % du PIB.
- Conserver la **dissuasion nucléaire française**.
- Réviser le Livre blanc de la Défense, afin de renforcer le lien diplomatique entre la France et les pays africains, ouvrir notre horizon stratégique à l'Est, matérialiser la volonté de **développer la résilience de la société** et de cultiver le lien armée-nation.
- Pousser à la constitution d'une défense européenne, fondée soit sur une OTAN reconfigurée, amaigrie, recentrée et détachée des Etats-Unis, soit sur l'alliance de quelques pays.
- Faire le choix d'une marine française forte, basée sur une industrie de défense navale puissante, recentrer nos forces sur la défense du territoire national (métropole et outre-mer).
- Restructurer notre base industrielle et technologique de défense (BITD), en la subordonnant aux commandes du ministère de la Défense et en l'élargissant à l'Europe afin de baisser les coûts d'acquisition et d'entretien des équipements.
- Conserver à la gendarmerie son statut militaire.

FOCUS

Humaniser les prisons et préparer à la réinsertion

- Individualiser les peines.
- Créer 10 000 places supplémentaires dans des maisons d'arrêt à taille humaine pour lutter contre la surpopulation.
- Instaurer un *numerus clausus* pour toutes les prisons : taux d'incarcération maximal qu'une société estime juste et s'impose.
- Modifier le code des marchés publics de manière à intégrer des critères d'emploi d'ex-détenus.
- Créer des unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA), afin de gérer la présence de psychotiques graves.
- Augmenter le nombre d'aumôniers de prison agréés par l'Etat pour maintenir le contact avec le monde extérieur.
- Revaloriser la profession de gardien, afin de maintenir le lien humain entre les gardiens et les détenus.

Les Institutions de la France, l'Europe et le monde

De la commune à la vie internationale, la vision française des institutions se doit d'être cohérente, fidèle aux traditions de liberté et de justice de notre pays et à son goût de l'universel. Pour ce faire, le principe de subsidiarité est une bonne clé d'analyse et d'action. Selon ce principe, il convient de laisser aux personnes et aux collectivités les plus proches l'exercice entier de leurs responsabilités propres, en ne confiant à l'échelon supérieur que les initiatives et les missions qu'elles ne peuvent assumer seules. Le PCD s'appuie sur le principe de subsidiarité pour tracer des pistes concrètes : révision des institutions de la France, construction plus réaliste de l'Europe, diplomatie et francophonie, maîtrise de la mondialisation.



Institutions françaises

Instaurer un septennat présidentiel non renouvelable et réduire le nombre de députés à 500, dont 100 élus à la proportionnelle

- Rendre au président de la République, par le **septennat non renouvelable**, le bénéfice de la durée et l'indépendance d'esprit nécessaires à la hauteur de sa fonction.
- **Réduire le nombre des députés à 500** afin de participer à l'effort collectif de réduction des dépenses publiques.
- **Instaurer une dose raisonnable de proportionnelle** (100 députés) pour favoriser l'émergence d'un vrai pluralisme sans nuire à l'efficacité de la prise de décision.

Faciliter le recours au référendum d'initiative populaire

- Assouplir les conditions de mise en œuvre du référendum d'initiative populaire, institué par la révision constitutionnelle de 2008 : **abaisser le seuil à un million** de Français.

Organiser nos territoires et nos institutions selon le principe de subsidiarité, à partir de la commune, cellule de base de notre démocratie

- **Préserver l'existence de nos communes** et leur capacité d'initiative. Réserver aux conseillers municipaux l'élection au suffrage universel, et non l'étendre aux conseillers communautaires. Le maire doit garder sa légitimité de premier responsable élu de proximité et la commune doit garder la compétence générale.
- **Revoir la question de l'intercommunalité dans le respect du principe de subsidiarité.** Les communautés de communes doivent reposer sur la liberté d'association des communes et leur volonté de mise en commun de projets. Elles n'ont pas à être constituées sous la contrainte du pouvoir central et selon un schéma préétabli. A plus forte raison les intercommunalités élargies ne doivent-elles être constituées que s'il y a localement un besoin et une demande. Le respect de l'originalité et de la diversité des communes et de leurs bassins de vie est la base de tout.

FOCUS

Instaurer un service national obligatoire, vecteur d'unité nationale

Instaurer un service national obligatoire, pour garçons et filles, d'une durée d'un an, entre l'âge de 18 ans et la fin des études. Ce service national sera un vecteur d'unité nationale par le brassage social et l'apprentissage de l'autorité hors du système scolaire. L'appelé pourra choisir entre un service militaire et un service civil. Ce service national comportera une première phase d'instruction commune dans un cadre militaire, puis un service effectué soit dans les forces armées soit dans les corps constitués (police, gendarmerie, brigades de pompiers ou douanes), soit dans le cadre d'une association reconnue d'utilité publique ou une collectivité locale. L'appelé sera indemnisé par le biais du revenu de base de 400 euros par mois.

Europe

L'Europe a dévié de son intuition première. Il est urgent de mettre fin aux erreurs d'une vision ultra-libérale, de refuser le « tout concurrence » et de réhabiliter le bien commun en lieu et place de l'individualisme. L'Europe doit revenir à sa mission essentielle, celle d'indiquer au monde une voie politique nouvelle, fondée sur la paix et la reconnaissance de l'autre.

Refuser la fragilisation de l'Europe

- Préserver l'**héritage de Robert Schuman** : la paix en Europe, l'association libre des volontés nationales pour une construction commune et la reconnaissance officielle des racines judéo-chrétiennes de l'Europe.
- Porter une « initiative citoyenne » au niveau européen qui permette à l'Union européenne d'affirmer clairement ses **racines judéo-chrétiennes**. Montrer ainsi que l'Europe n'est pas une terre en jachère, une terre de conquête pour des cultures qui ne partagent pas notre vision de la primauté de la personne humaine, de la liberté d'expression et de la démocratie.

Fonder une nouvelle organisation intergouvernementale de l'Europe

- Relancer la construction européenne en développant des **projets communs d'envergure** et qui traduisent l'originalité de notre civilisation (comme ont pu l'être Europol, Airbus, Ariane espace ou Erasmus).
- Faire respecter l'exclusion de tout ce qui touche à la famille du champ de compétence de l'Union européenne.
- Donner le pouvoir au **Conseil des ministres** et faire de la Commission un secrétariat général en mettant fin à l'exclusivité d'initiative de la Commission.
- **Stopper l'inflation législative**, qui fait passer l'Europe de l'harmonisation à l'uniformisation.
- Supprimer l'indépendance de la Banque Centrale Européenne (BCE) et la mettre sous tutelle intergouvernementale.

Exiger la mise en place d'un libre-échange loyal

- Instaurer aux frontières de l'Europe une **Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale (PISE)** pour taxer les produits ne respectant pas les mêmes normes sociales et environnementales que nos producteurs.
- Exiger la réciprocité en matière d'accès aux marchés publics vis-à-vis des pays émergents comme la Chine.

Fortifier la défense de l'Europe

- Etablir à l'échelle européenne un « livre noir » des menaces et des risques qui pèsent sur l'Europe.
- Faire de la France le promoteur de l'Europe de la défense, afin de permettre à l'Europe d'assumer de manière autonome sa défense et de mutualiser les efforts.

FOCUS

L'Eurofranc, monnaie complémentaire à l'euro

Le principe : il s'agit de mettre en place dans les Etats volontaires une monnaie complémentaire (en France, l'eurofranc), en parallèle à l'euro. Cette monnaie est émise et contrôlée par l'Etat, elle permet d'acheter en France tous les produits courants fabriqués localement, ainsi que les services de proximités à utilité sociale. Chaque Eurofranc est égal à un Euro.

Les objectifs : relocaliser l'économie et dynamiser les échanges en favorisant les circuits courts, retisser du lien social, relancer la consommation tout en n'exposant pas l'Etat à une explosion du montant de sa dette, contrebalancer la folie du système financier actuel en remettant l'Etat et le citoyen au cœur du système.

Mondialisation et respect des personnes et des peuples

Faire de la France le porte-voix d'une mondialisation équilibrée

- Maintenir le **siège permanent** de la France au Conseil de sécurité de l'ONU.
- Exiger des entreprises multinationales la mise en place de la **traçabilité du respect des droits fondamentaux** dans toute la chaîne de production.
- Imposer à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le respect de **normes sociales et environnementales**, dont le « droit au travail décent ».
- Passer du **G20 au G25** en intégrant des pays pauvres.
- Créer un fonds regroupant des capitaux publics et privés pour multiplier les entreprises de social business dans le monde.
- Promouvoir l'utilisation d'un indicateur d'équilibre social.

Lutter contre l'extrême pauvreté et le déséquilibre croissant entre riches et pauvres

- Instaurer une **taxation internationale sur les opérations boursières** répétées à court terme (taxation forte pour les mouvements de court terme, taxation symbolique au-delà d'un an) et attribuer le produit de cette taxe au financement du co-développement.

© PCD - Mai 2012. Tous droits réservés.

Crédits photos : © Jim Barber - Fotolia.com - © kalou1927 - Fotolia.com - © PhotoXpress.com



www.lepcd.fr

38 rue de Berri • 75008 Paris